



Résumé d'analyse

Le manuel d'histoire Magellan souffre de nombreuses omissions ou approximations, donne quelques fausses dates, survole des événements importants, reste dans les généralités, travestit la réalité historique, apporte peu de soin à la qualité de la rédaction.

Nous ne pouvons que conseiller au professeur de réduire l'usage de ce manuel à celui de recueil de documents.

Édité par SOS Éducation

Association Loi de 1901
8, rue Jean-Marie Jégo
75013 Paris
www.soseducation.com

CONTACT : Stéphane Kergoat
Tél : 01 45 81 22 67
Fax : 01 45 89 67 17

Prix TTC : 2 €

Pour commander cette brochure,
s'adresser à nos bureaux.

Histoire-Géographie

CM1 - Collection Magellan

Éditeur : Hatier

Année de publication : 2001



« L'objet de l'enseignement primaire n'est pas d'embrasser sur les diverses matières auxquelles il touche tout ce qu'il est possible de savoir, mais de bien apprendre dans chacune d'elles ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. »

Jules Ferry, 1882.

Forme : 2/4

Le manuel d'histoire Magellan n'est guère attrayant. En effet, les illustrations ne sont pas aussi belles que dans d'autres manuels et les textes ne sont pas assez aérés. Néanmoins, le vaste choix des illustrations et la fonctionnalité du manuel peuvent séduire.

Pédagogie : 3/6

Le manuel est un bon recueil de documents. Mais leur trop forte présence a obligé les auteurs à réduire considérablement l'espace réservé au cours. Cela se ressent sur la qualité de rédaction de ces cours qui n'aborde que des généralités.

Contenu et neutralité : 3/10

Le manuel souffre de trop nombreuses omissions, par exemple en ce qui concerne la civilisation carolingienne, la guerre de Cent Ans, le règne de François 1^{er}, la Ligue, Richelieu, la première colonisation, Louis XV, ou encore le Directoire.

Le manuel a laissé passer quelques erreurs qui montrent le peu de soin apporté lors de la relecture, comme un texte de Léonard de Vinci daté du XVII^e siècle, Fénelon écrivant à Louis XIV en 1800.

Enfin, le manuel rompt parfois avec la neutralité de ton qui sied à un livre d'histoire. Le manque d'objectivité est flagrant en ce qui concerne la société féodale, les relations entre le christianisme et l'islam, l'esclavage, la monarchie absolue, la Terreur.

Analyse détaillée pages suivantes

Étude de la partie **Histoire** du manuel

Histoire-Géographie

Collection Magellan

CM1

Éditeur : Hatier

Année de publication : 2003

Forme : 2/4

Qualité graphique

Le manuel d'histoire Magellan n'est pas le plus attrayant de sa génération. Néanmoins, la diversité des documents présentés peut séduire le lecteur.

Maniabilité

Le manuel d'histoire Magellan peut également attirer par sa fonctionnalité :

Son sommaire tient sur une double page, ce qui permet de saisir la structure générale de l'ouvrage en un seul coup d'oeil.

Le code des couleurs permet d'identifier facilement les différentes rubriques (par exemple : vert pour le lexique, jaune pour les textes, liseré gris pour le cours, etc.) et de se repérer (vert pour le numéro du chapitre et rouge pour le numéro de la leçon).

Cartes, planisphères et chronologies sont regroupés dans un atlas à part de 24 pages.

Pédagogie : 3/6

Qualités

Les auteurs ont bien fait correspondre chapitres et grandes périodes de l'histoire, ce qui permet aux élèves de bien les visualiser et de mieux les retenir, bien que l'approche aurait gagné à être chronologique plutôt que thématique

Le manuel reprend bien la majeure partie des points forts retenus par le

Un manuel qui n'est pas des plus attrayants mais qui ne démerite pas dans son choix iconographique.

Un manuel fonctionnel.

Des chapitres clairement marqués.

programme pour chaque période comme la chute de l'Empire romain d'Orient, la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, la proclamation de l'Édit de Nantes, etc.

Le manuel s'astreint à présenter les mots importants retenus par le programme, comme abbaye, église, monarchie absolue, etc. Leur identification et leur mémorisation sont facilitées par la présence d'un lexique en fin de leçon.

Défaut

Le défaut essentiel du manuel vient du manque de rédaction du texte du cours qui ressemble plus à des notes prises à la hâte qu'à une leçon. Or, pour des élèves de CM1, un cours mal écrit et non émaillé de faits concrets freine le travail de mémorisation. À ce sujet, le manuel Magellan souffre de la comparaison d'avec un manuel d'histoire de Cours Moyen d'il y a cinquante ans :

<p><i>Nouvelle histoire de la France et de la civilisation française</i> Programme 1945 Cours moyen Librairie Fernand Nathan <i>pages 26-27</i></p>	<p><i>Magellan</i> <i>page 22</i></p>
<p>« Le fils de Charles Martel, Pépin, maire du palais, fut surnommé « le bref » à cause de sa petite taille. Avec l'approbation du pape, Pépin fit enfermer dans un monastère le dernier roi mérovingien et prit sa place. Avec lui, une nouvelle famille de rois, celle des carolingiens, apparût.</p> <p>Le fils de Pépin fut le plus illustre et le plus puissant des rois carolingiens ; on l'a appelé Charlemagne, c'est-à-dire Charles le Grand. Il fut grand par l'importance et l'étendue de ses conquêtes. Il guerroya contre les Lombards, en Italie, contre les Saxons, en Germanie, contre les Sarrasins, en Espagne.</p> <p>En Italie, Charlemagne donna au pape une partie des territoires conquis. Ainsi furent définitivement constitués les États de l'Église, avec Rome pour capitale et le pape pour souverain. Ils</p>	<p>« En 751, les Mérovingiens n'avaient plus aucun pouvoir et étaient déconsidérés. Pépin le Bref, le fils de Charles Martel (le maire du palais qui avait battu les Arabes à Poitiers) fut sacré roi (chronologie D). En 768, son fils Charlemagne (Charles le Grand) lui succéda. Il conquiert de nouveaux territoires (carte 4) et fit d'Aix-la-Chapelle la capitale du royaume (doc.1). L'expansion des Francs étendit le christianisme en Europe. En signe de reconnaissance, le pape sacra Charlemagne empereur en 800 (doc. 2). »</p>

Piètte qualité de rédaction du « cours ».

devaient durer jusqu'en 1870, pendant plus de 1.000 ans. A son tour, le pape rendit service à Charlemagne. Dans l'église Saint-Pierre de Rome, il lui mit sur la tête la couronne des anciens empereurs romains (800). Charlemagne prit le titre d'empereur d'Occident. Son empire devait comprendre la Gaule, l'Allemagne et l'Italie. »

Tout d'abord, le fait que les auteurs du manuel Magellan se soient vus contraints de réduire l'espace accordé au cours en raison de la large place faite à l'étude de documents (ceux-ci occupant plus des $\frac{3}{4}$ des leçons) n'excuse pas une si piètre qualité de rédaction.

Ensuite, et sans revenir à ce qui se faisait il y cinquante ans avec bien peu de photos et de documents, il aurait été bon de réduire la taille et le nombre de documents afin de donner toute sa place au cours lui-même.

Enfin, pour être vraiment efficace auprès d'élèves de CM1, le cours aurait gagné à être présenté sous la forme d'un récit que l'élève aurait eu plaisir à lire et à écouter. C'est ce qui faisait la force et l'intérêt des anciens manuels scolaires.

Contenu et neutralité : 3/10

De trop nombreuses omissions

Malgré les multiples documents présentés, le manuel Magellan souffre de nombreuses omissions :

Le Moyen Âge

L'élève ne connaîtra pas l'influence décisive que la reine Clotilde eut sur son époux, Clovis, lorsque celui-ci choisit en 498 de recevoir le baptême, acte considéré comme fondateur par la suite puisque presque tous les sacres des rois de France eurent lieu dans la cathédrale de Reims, en souvenir justement de ce baptême.

L'élève ne saura pas non plus que, pour étendre son royaume à un empire, Charlemagne affronta les Lombards en Italie, les Saxons en Germanie (Allemagne), et les Sarrasins en Espagne.

De la civilisation carolingienne, il ignorera presque tout : la quasi-disparition des villes au profit des villas (immenses fermes entourées d'un domaine agricole), l'amélioration de la condition des esclaves qui deviennent des serfs, la présence des colons, fermiers à demi libres qui doivent céder une partie de leur récolte au maître de la villa, etc.

Rien n'est présent qui faisait la force des anciens manuels :

- cours conséquent.
- récit clair et vivant.
- récit émaillé de détails.

Un manuel aux nombreuses omissions :

Rien sur le baptême de Clovis comme acte fondateur.

Presque rien sur la civilisation carolingienne.

Il ignorera aussi que le premier à défendre Paris contre les assauts des Normands, au IX^e siècle, fut Eudes, comte de Paris et père d'Hugues Capet.

Il ignorera qu'en 911, pour faire cesser les invasions normandes, le roi carolingien, Charles le Simple, donna à ses envahisseurs une terre située à l'embouchure de la Seine, la Neustrie, rebaptisée Normandie pour cette raison (Nor-mand = hommes du Nord).

Il ignorera aussi l'invasion de l'Angleterre en 1066 par Guillaume le Conquérant, seigneur de Normandie.

Il n'apprendra pas que, pendant plusieurs années, la Normandie fut gouvernée, non par la France, mais par l'Angleterre.

Il ignorera tout de la bataille de Bouvines, menée par Philippe Auguste, qui sauva le royaume menacé et à l'origine de la grande paix du XIII^e siècle ; tout du souci de justice et de paix dont Louis IX, futur saint Louis, fit preuve durant son règne ; tout du désaccord entre son petit-fils, Philippe le Bel, et le vieux pape Boniface VIII et qui se termina par l'installation des papes en Avignon.

Le manuel ne mentionne pas non plus le changement de dynastie qui s'effectua en 1328, avec le passage des Capétiens directs aux Capétiens Valois, en l'accession de Philippe de Valois sur le trône de France.

Les omissions abondent au sujet de la guerre de Cent Ans. Le manuel ne mentionne pas la défaite des Français à Calais en 1347, ne précise pas que, durant la défaite de Poitiers, Jean II le Bon fut fait prisonnier par les Anglais avec quelques-uns de ses seigneurs, ne dit rien d'Etienne Marcel, dont se réclameront pourtant des siècles plus tard les mouvements populaires parisiens de la Révolution et de la Commune, rien non plus de la Jacquerie, révolte de paysans obligés de payer les rançons des nobles faits prisonniers à Poitiers. Il ne dit rien sur le connétable du Guesclin, rien sur la querelle qui opposa Armagnacs (Orléans) et Bourguignons, neveux et nièces de Charles VI, alors que ce dernier sombrait dans la folie, rien sur la tristement célèbre défaite d'Azincourt, rien sur le Traité de Troyes (1422) par lequel Charles le Fou remettait, à sa mort, la couronne de France au roi d'Angleterre, rien sur Jacques Cœur, simple bourgeois qui aida la France à se relever à la fin de la guerre de Cent Ans, et rien des querelles entre Louis XI et Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, après la Guerre de Cent Ans, alors même que le manuel fait se terminer cette guerre en 1475 (sous Louis XI) et non en 1453 (sous Charles VII).

Des Temps modernes à la fin de l'Empire

L'élève ignorera presque tout des guerres d'Italie de la Renaissance, des brillantes campagnes de Charles VIII et de la bataille de Marignan en 1515, que l'on nomme « bataille des géants », au terme de laquelle François 1^{er} se fit armer chevalier par le courageux Bayard.

Hormis sa participation à la Renaissance artistique, l'élève ignorera d'ailleurs tout du règne de François 1^{er} : comment il entra en guerre contre Charles Quint et comment il fut fait prisonnier durant la bataille de Pavie, en

Des généralités sur les invasions normandes et rien qui permette de saisir les relations et conflits futurs entre la France et l'Angleterre.

Rien sur les papes en Avignon. rien sur le changement dynastique.

Presque rien sur la guerre de Cent Ans.

Rien sur le règne de François I^{er} hormis sa participation aux développements des arts.

1525. Il ne connaîtra pas non plus son fils, Henri II, qui, avec l'aide du duc François de Guise, vainquit Charles Quint en 1552. Il ignorera tout de la Ligue, sa remise en cause de la monarchie, du meurtre d'Henri III à qui devait succéder le protestant devenu catholique Henri IV. Il ignorera presque tout du règne de ce dernier. Il ne saura pas, qu'en plus de donner aux protestants la liberté religieuse, l'Édit de Nantes leur permit une certaine ascension sociale et leur procura des « places de sûreté », villes fortifiées dans lesquelles ils pouvaient résister au roi si ce dernier venait à trahir sa parole. Il ne saura rien non plus des efforts que fit le roi avec Sully pour rétablir l'économie de la France, et rien de son assassinat par Ravaillac.

Hormis sa participation au siège de la Rochelle et sa détermination à ramener l'ordre en France, l'élève ignorera tout de Richelieu : la stratégie qu'il mit en oeuvre pour vaincre les habitants de la Rochelle, la manière dont il parvint à éviter la disgrâce au cours de la « Journée des dupes », et la guerre de Trente Ans qui reste encore dans le souvenir de toute l'Europe de l'Est et du Nord mais est complètement occultée en France. *Idem* pour Mazarin, son successeur : il ne saura rien de son action pour mettre fin à la Guerre de Trente Ans, du Traité de Westphalie (1648) qui plaça la France en position de force en Europe, du fait qu'il dut s'exiler durant la Fronde, cette révolte des « Grands » de France qui voulaient le faire chasser, ni que l'une de ses plus belles victoires fut le Traité des Pyrénées (1659) qui mit fin à la guerre franco-espagnole commencée en 1635 et apporta notamment l'Artois et le Roussillon à la France.

L'élève ignorera encore le nom et les services que Louvois, ministre de Louis XIV et successeur de Colbert, rendit à la France. Il ne saura pas qu'en 1682 le roi décida d'aller habiter Versailles.

Il ne saura rien des dragonnades qui suivirent la révocation de l'Édit de Nantes et durant lesquelles Louis XIV força les protestants à se convertir au catholicisme. Il n'entendra pas parler des quatre guerres du Roi Soleil, dont les deux premières, celles de Flandre et de Hollande furent heureuses et les secondes, celles de la Ligue d'Augsbourg et de succession d'Espagne, ne le furent point. Il ne saura rien du célèbre Villars qui, grâce à la victoire de Denain, en 1712, permit à la France de signer une paix équitable avec l'Allemagne.

Il ne saura rien des explorations françaises et de la colonisation. Il n'entendra pas parler de Jacques Cartier, de Bougainville, de Dupleix. Comment comprendre alors la Nouvelle-France (avec notamment la Louisiane et le Québec) qui s'étendit jusqu'au tiers de l'Amérique du Nord ? Comment comprendre l'actuelle présence française dans le Pacifique ? Comment comprendre la place dans l'imaginaire français de lieux comme Pondichéry ?

Passant directement de la mort de Louis XIV, en 1715, à 1789, l'élève ne saura rien du règne de Louis XV. Autrement dit, il ne saura rien du système de billets de banque inventé par Law, qui tourna rapidement à la banqueroute mais fut repris sous la Révolution sous la forme des assignats ; de la victoire de Fontenoy, qui opposa les Français, commandés par Maurice de Saxe, aux

Rien sur la Ligue.

Rien sur Richelieu, hormis le siège de La Rochelle.

Presque rien sur Colbert et rien sur Louvois.

Rien sur les guerres de Louis XIV.

Rien sur la première colonisation.

Rien sur Louis XV.

Anglais en 1745 ; rien de l'abandon des colonies françaises aux Indes et du Canada aux Anglais après la dernière guerre de Louis XV ; rien de la réunion au royaume de France de la Lorraine (1766) et de la Corse (1768-1769) par le duc de Choiseul, ministre du roi, disgracié peu de temps après.

Il ne saura pas non plus que Louis XVI monta sur le trône en 1774 et que son épouse, Marie-Antoinette, nuisit beaucoup à sa réputation, en raison de sa frivolité ; il ne connaîtra pas les noms de Turgot et de Necker, deux ministres qui tentèrent de combler les déficits du trésors par une série de réformes novatrices.

Lorsqu'il aborde la Révolution française, le manuel ne parle pas de la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, au cours de laquelle Lafayette et le roi jurèrent fidélité à la Nation, de la vente des biens nationaux (biens de l'Église confisqués pour être revendus), de la renaissance du système de Law avec les assignats, de la constitution civile du clergé qui obligeait les évêques et les prêtres à être élus par le peuple, du lieu (Varennes) où le roi fut arrêté après avoir fui Paris, de la journée du 10 août 1792 durant laquelle les Tuileries furent envahies et le roi fait prisonnier, de la victoire remportée à Valmy, le 20 septembre 1792, contre la Prusse et qui amena la proclamation de la République, de Marat et de Danton qui, avec Robespierre, dirigèrent la Terreur, de l'assassinat de Marat par Charlotte Corday, de la victoire que les armées de la Convention remportèrent en 1794 contre les Autrichiens qui voulaient rétablir la royauté, de la participation, la même année, du jeune commandant d'artillerie Bonaparte au siège de Toulon contre les Anglais, du traité de Bâle, signé en 1795, qui marqua la défaite de la Prusse royaliste face à la République française.

Enfin, l'élève ignorera tout du Directoire, tout de la campagne d'Égypte de Napoléon avant le coup d'État du 18 Brumaire, de la victoire de Marengo en 1800 sur les armées autrichiennes, du Concordat signé avec le Pape en 1801 rétablissant les relations entre l'État et l'Église catholique (et toujours en vigueur en Alsace et en Moselle), du désastre de Trafalgar qui obligea Napoléon à renoncer à envahir les îles britanniques et à recentrer ses efforts sur l'Europe continentale, de la victoire de la Moskowa qui permit à Napoléon de rentrer à Moscou, du blocus établi autour de l'Angleterre pour tenter de la ruiner, de la « Guérilla » qui se déclencha en Espagne en réaction à la présence française, de la catastrophe de la Bérézina durant la retraite de Russie, de la bataille de Leipzig, nommée aussi « bataille des nations », durant laquelle Napoléon fut vaincu par la Prusse, l'Autriche et la Russie. Enfin, le manuel ne dit même pas que la période du retour de Napoléon en France, après son abdication, est appelée « les Cent Jours ».

Des approximations et des erreurs

Le Moyen Âge

En lisant la page 9, l'élève croira que c'est « en 392, [que] l'empereur Théodose [...] fait du christianisme la religion officielle de l'Empire romain ». Or l'édit qui fait du christianisme la religion officielle est celui de

Aucun élément épique de la Révolution.

Rien sur le Directoire.

Thessalonique, de 380.

Si l'on en croit la page 10 du manuel Magellan, « à la fin du IV^e siècle [...] les barbares menaçaient d'envahir l'Empire (romain) ». Or les invasions barbares qui entraînèrent la chute de l'Empire romain en 476 avaient commencé bien avant la fin du IV^e siècle.

Page 55, le manuel titre « La Guerre de Cent Ans, 1337-1475 ». Or l'historiographie française fait plutôt se terminer la Guerre de Cent Ans en 1453, lorsque les Anglais ne contrôlent plus que Calais, qu'en 1475 avec le traité de Picquigny entre Louis XI et Edouard IV.

Des Temps modernes à la fin de l'Empire

Page 70, l'extrait d'un texte de Léonard de Vinci est daté du XVII^e siècle alors que ce dernier est mort en 1519. Il est bien dommage d'avoir laissé passer une telle coquille alors que les élèves maîtrisent encore peu les chiffres romains.

Page 73, le manuel n'hésite pas à accuser Charles IX du massacre de la Saint-Barthélemy. Or les historiens sont beaucoup moins catégoriques : certains accusent la mère du roi, Catherine de Médicis, d'autres le duc de Guise, d'autres encore les trois à la fois... Il eut peut-être été judicieux de mentionner ces incertitudes, au lieu de donner à tout prix un responsable.

Page 79, un nouveau problème de date. Une lettre de Fénelon porte comme référence « Fénelon à Louis XIV, vers 1800 »¹, donc alors que Napoléon, ayant pris le pouvoir l'année précédente, dirige la France comme Premier consul !

Un manque flagrant d'objectivité

Malheureusement, le manuel rompt parfois avec la neutralité de ton qui sied à un livre d'histoire. Sa présentation de la société sous l'ancien régime et de la chrétienté laisse deviner une volonté partisane d'éduquer les élèves dans le dégoût de la société féodale, pour faire ressortir, par contraste, les bienfaits de la Révolution.

La société féodale

Page 24, l'élève lira que « au Moyen Âge, la plupart des habitants de la France étaient des paysans. Ils travaillaient durement et étaient très pauvres ». Mais Jacques Heers, ancien professeur à Paris IV-Sorbonne, rappelle bien, dans son livre *L'Histoire assassinée*, que dès le Moyen Âge, « une aristocratie

1. Fénelon écrit cette lettre en 1694 et l'adressa à Mme de Maintenon et au duc de Beauvillier pour qu'ils la montrassent au roi, ce qui ne fut sans doute jamais fait.

Notons en plus que les auteurs du manuel ont adapté et abrégé cette lettre, ce qui n'était pas nécessaire : un autre manuel d'histoire de 1996 de CM1, *À monde ouvert*, des éditions Hachette, cite cette même lettre, mais *verbatim*, en ajoutant juste une note pour les mots difficiles.

Le manuel comporte des erreurs de date.

Un manque flagrant d'objectivité concernant la société féodale.

paysanne de roturiers enrichis par les offices et les prêts d'argent » accaparait « terres et seigneuries »¹.

Sur la même page, le manuel propose de comparer les vêtements portés par les paysans à ceux portés par un couple de la noblesse. Mais la comparaison n'est pas honnête, car alors que la première enluminure présente des paysans en tenue de travail, découpant et faisant cuire un gibier, la seconde gravure présente des nobles en tenue de mariage, accentuant la différence pouvant exister entre eux.

Le manuel incite parfois les élèves à porter un jugement sur l'Église au Moyen Âge :

Page 25, une enluminure présente un prélat, richement vêtu, remettant un ouvrage à deux pauvres moines. Le manuel commente : « Les membres du clergé étaient respectés. Certains, comme les évêques et les abbés, vivaient richement. Mais au cours du Moyen Âge, certains moines ont décidé de vivre simplement, selon l'enseignement de Jésus. » Autrement dit, tous les ecclésiastiques du Moyen Âge, exceptés les moines, vivaient en contradiction avec l'évangile. Mais une réforme comme la réforme grégorienne (appelée ainsi en raison de l'action du pape Grégoire VII mais qui, en vérité, s'étendit sur trois siècles) portait justement sur le clergé séculier : rendre la nomination des évêques indépendante des seigneurs, des princes et des rois pour éviter notamment la simonie (c'est ce que l'on a appelé la querelle des investitures), instruction du clergé et lutte contre le concubinage des prêtres (allant de pair avec le mariage devant témoins), et affirmation du rôle du pape (avec réforme de son élection) et de la curie.

Page 27, une enluminure du XV^e siècle montre un accusé, la corde au cou, présenté à un juge délégué par son seigneur pour rendre la justice. Sous l'illustration, le manuel pose à l'élève la question suivante : « Que penses-tu de cette justice ? » Que peut-il faire alors sinon juger la justice médiévale à l'aune de ce qu'on lui présente ? Que pourra-t-il dire sinon qu'il la trouve violente et injuste ? Imaginez alors ce qu'il aurait pu dire si on l'avait confronté par ailleurs au testament de Louis IX à son fils Philippe : « [...] Cher fils, s'il advient que tu deviennes roi, prends soin d'avoir les qualités qui appartiennent aux rois, c'est-à-dire que tu sois si juste que, quoi qu'il arrive, tu ne t'écartes de la justice. Et s'il advient qu'il y ait querelle entre un pauvre et un riche, soutiens de préférence le pauvre contre le riche jusqu'à ce que tu saches la vérité, et quand tu la connaîtras, fais justice. [...] Cher fils, prends garde diligemment qu'il y ait bons baillis et bons prévôts en ta terre, et fais souvent prendre garde qu'ils fassent bien justice et qu'ils ne fassent à autrui tort ni chose qu'ils ne doivent. De même, ceux qui sont en ton hôtel, fais prendre garde qu'ils ne fassent injustice à personne car, combien que tu dois haïr le mal qui existe en autrui, tu dois haïr davantage celui qui viendrait de ceux qui auraient reçu leur pouvoir de toi, et tu dois garder et défendre davantage que cela n'advienne. »

Les pages 40 et 41, qui présentent les conditions de vie des paysans au

1. Jacques Heers, *L'Histoire assassinée*, Éditions de Paris, Versailles, 2003, p. 69.

Un manque d'objectivité concernant l'Église.

Un manque d'objectivité concernant la justice médiévale.

Moyen Âge, ne rend pas fidèlement compte du système « fiscal » de l'époque. Dans le paragraphe intitulé « De lourdes charges » le manuel explique que, « au Moyen Âge, les seigneurs étaient propriétaires des terres et de leur domaine. Pour les cultiver, les paysans devaient payer une redevance [...] Pour moudre le grain, cuire le pain, [...] ils étaient obligés d'utiliser le pressoir du seigneur et de lui verser des taxes [...] Les paysans parvenaient difficilement à payer toutes les charges ». Ce texte est accompagné de la fameuse « *Complainte des paysans de Versons* (sic)¹ », qui énumère les nombreuses charges dont ils devaient s'acquitter. Au contraire de ce portrait lugubre, Jacques Marseille, professeur à Paris IV-Sorbonne, rappelle « qu'on aurait tort toutefois d'imaginer la vie des « manants » [...] comme un long chemin de croix.² » En effet, la totalité des charges dont devaient s'acquitter les paysans s'élevait seulement à un tiers de leur salaire, « soit une contribution moins forte que celle aujourd'hui prélevée par l'État français sur le revenu national (plus de 45%) ! » Puis d'ajouter : « L'anachronisme serait d'oublier qu'en retour de leur contribution, les paysans recevaient des bénéfices semblables à ceux qu'on attend de l'État moderne, semblables mais peut-être plus concrets.³ »

Toujours sur la même page du manuel Magellan, l'élève peut lire que « certains [paysans], les serfs, étaient considérés comme des esclaves et pouvaient être vendus avec les terres ». Certes, le serf était attaché à sa terre, mais, contrairement à l'esclave, il pouvait être appelé à témoigner en justice, à contracter plus ou moins librement, et aussi à se marier. De plus, « ces serfs n'ont représenté qu'une minorité amenuisée⁴ » tout au long du Moyen Âge, ajoute Jacques Marseille. En effet, les seigneurs qui avaient besoin d'argent encouragèrent progressivement leurs serfs à acheter leur liberté.

Pages 46 et 47, le manuel affirme que « les nobles (et les membres du clergé) considéraient les femmes comme des êtres inférieurs » et que « les femmes nobles étaient mariées très jeunes par leur père sans pouvoir choisir leur époux ». C'est oublier que *mariage arrangé* et *consentement des époux* ne s'excluaient pas forcément l'un l'autre, que le concile du Latran de 1215 exigea que le consentement des époux fût libre et public, que les médiévaux étaient loin de n'avoir aucune considération pour les épouses, que si des noms de reines comme Clotilde (465-545), Radegonde (c. 519-587), Aliénor d'Aquitaine (c. 1122-1204), Blanche de Castille (1188-1252), Blanche de Navarre (1333-1398), Isabeau de Bavière (1371-1435), Anne de Bretagne (1477-1514), ont traversé les siècles, ce n'est pas sans raison. Il est étonnant de voir un manuel de 2003 ignorer le rôle, les droits et les pouvoirs réels des reines du Moyen Âge. C'est oublier les prérogatives et privilèges d'ordre régalien, judiciaire, fiscal, patrimonial, spirituel, qui leur revenaient. C'est oublier les implications juridiques de certains états comme celui du douaire (veuvage). C'est oublier qu'elles géraient des biens personnels, qu'elles avaient un rôle en tant que mécènes, fondatrices d'abbayes, bienfaitrices. C'est oublier

Un manque d'objectivité concernant les relations entre les seigneurs et les paysans.

Un manque d'objectivité concernant la place de la femme dans la société.

1. Il s'agit en fait de Verson, village sis près de Caen.

2. Jacques Marseille, *Nouvelle Histoire de la France*, tome 1, Paris, Perrin, collection "Tempus", 1999, p. 255.

3. *Op. cit.*, pp. 255-256.

4. *Op. cit.*, p. 256.

que si leur pouvoir direct était limité, la diplomatie leur offrait en revanche un vaste champ d'action. C'est oublier que si l'on peut dire de certaines, comme Isabeau de Bavière, qu'elles furent piètre politiciennes, c'est bien en raison du pouvoir qui leur était dévolu de droit et qu'elles ne surent pas alors utiliser. Heureusement qu'en page 47 apparaît l'amour courtois, occasion pour les auteurs du manuel de dire qu' « au cours du Moyen Âge, la vie des femmes de la noblesse s'est améliorée ».

Page 49, le manuel présente un texte de Foucher de Chartres décrivant la prise de Jérusalem en 1099 : « Entrés dans la ville, les pèlerins poursuivirent et massacrèrent les musulmans, qui livrèrent un furieux combat durant toute la journée, au point que le temple ruisselait de leur sang. Les croisés coururent ensuite par toute la ville, raflant l'or, l'argent et pillant les maisons qui regorgeaient de richesses. Puis, tout heureux et pleurant de joie, ils allèrent adorer le tombeau de notre Sauveur Jésus. » La scène est gravée dans la mémoire du monde, raison de plus pour la remettre en perspective. Or le manuel pose à l'élève cette seule question : « D'après ce texte, les motivations des croisés étaient-elles purement religieuses ? », sans rien expliquer, laissant l'élève à ses émotions. Sans rien excuser du sac de Jérusalem qui fut un crime odieux, il faut savoir qu'il était d'usage à l'époque que si une ville résistait – ce qui fut le cas de Jérusalem avec un siège de cinq semaines – on pouvait la mettre à sac, que si elle se rendait, on pouvait user de pitié ; savoir que le lachisme des premiers récits musulmans concernant cet épisode montre bien que le pillage de Jérusalem ne sortait pas vraiment de l'ordinaire, savoir que les sultans avaient pour habitude également de donner trois jours de pillage à leurs troupes. Mais de cela, rien.

Quelle différence alors de traitement lorsqu'il s'agit de présenter la prise de Constantinople par les Turcs en 1453 ! Là où la prise de Jérusalem par les Croisés est illustré par le texte de Foucher que nous avons cité, celle de Constantinople par les Turcs est illustrée par une enluminure représentant la ville assiégée mais pas encore tombée, sans sang, sans pillage. Par souci d'équité et d'équilibre, les auteurs auraient pu mettre le témoignage du Vénitien Nicolo Barbaro : on aurait vu alors que « les Turcs firent, par toute la cité un grand carnage de chrétiens. Le sang coulait sur la terre comme s'il en pleuvait et formait de vrais ruisseaux. » Ils auraient pu dire également que la tuerie ne s'arrêta que lorsque les Turcs se lancèrent dans une terrible chasse aux esclaves, réduisant en captivité femmes, enfants et vieillards, qu'ils pillèrent la ville, violèrent les religieuses, livrèrent au feu un nombre incalculable de précieux manuscrits grecs et latins. Mais non, nous avons droit à un siège bien propre, ne diffèrent en rien d'un siège de château fort *Playmobil*.

Alors que la ligne de partage entre le bien et le mal n'est pas entre musulmans et chrétiens, mais dans le cœur de l'homme, rien dans ces pages du manuel ne permet de le saisir.

Pages 50 et 51, le chapitre s'intitule « Échanges commerciaux et culturels autour de la Méditerranée » :

Concernant « *les échanges commerciaux* » :

Quand il y a échange, chaque partie donne et reçoit. Or, nul échange n'ap-

Un manque d'objectivité concernant les relations entre le christianisme et l'islam au Moyen Âge.

paraît ici. On a beau parler de « relations commerciales », on voit les Européens « se procurer de la soie de Chine, des épices d'Inde, de l'or et de l'ivoire d'Afrique... » en s'adressant aux marchands arabes et turcs, mais sans que l'Europe fournisse quelque chose de son côté. Le « monde musulman » (page 50) apparaît alors comme bien généreux. C'est oublier que l'Europe était pourvoyeuse en bois, fer, blé, vin, huile, etc.

De plus, en ne parlant du commerce qu'en lien avec le bassin Méditerranéen, passant sous silence les guildes et les hanses du Bas Moyen Âge, le manuel laisse croire à l'élève que la Méditerranée était au centre de tout. Or toute l'activité commerciale hanséatique des fourrures et de la cire (provenant de la Russie et de la Prusse), des draps flamands et anglais, du cuivre et du fer suédois, fut à l'origine de la richesse et du développement des villes d'Europe du Nord, fut à l'origine des banques (lettre de change, crédit) et du capitalisme.

Concernant « *les apports culturels* » :

Même remarque : ces apports ne sont décrits qu'à sens unique – des Arabes vers l'Occident – et non dans les deux sens. De plus, des erreurs grossières sont présentes comme celle-ci : « les Arabes ont transmis leurs propres découvertes (comme l'algèbre en mathématiques) et celles acquises d'autres civilisations ». Or l'algèbre fait partie à la fois de la première et de la seconde catégorie décrites. Les Arabes eux-mêmes ne sont pas partis de rien en ce domaine. La recherche actuelle compare d'ailleurs le contenu des textes arabes avec les documents babyloniens, grecs et indiens afin d'en retracer les filiations. Le génie d'un homme comme Al-Khwârizmî (780-850), considéré comme le père de l'algèbre, fut de rassembler un ensemble d'éléments jusqu'alors éparpillés et de réussir à les formaliser, non d'inventer *ex nihilo*.

Autre domaine d'apport culturel : l'architecture. Pour l'illustrer, le manuel présente notamment l'église Saint-Jean des Ermites de Palerme, avec ce commentaire aberrant : « La cour bordée de colonnades rappelle celle des mosquées [alors qu'il ne s'agit de rien d'autre que d'un cloître avec des chapiteaux corinthiens]. Le clocher ressemble à un minaret [alors qu'il s'agit d'un élément caractéristique de l'architecture religieuse latine interprété dans le style byzantin]. L'église est, en outre, surmontée de coupoles, qui rappellent les grandes mosquées de Constantinople et de Jérusalem [alors qu'une grande mosquée comme celle de Sainte-Sophie est à l'origine une basilique chrétienne, et que l'influence architecturale des coupoles est byzantine et non « musulmane] : tout, dans cette architecture, témoigne du rayonnement de l'architecture musulmane en Italie [ce qui est ici un comble !] ». Imaginez qu'au lieu de l'église Saint-Jean-des-Ermites, on ait pris une autre église de cette même ville de Palerme, Sainte-Marie-de-l'Amiral par exemple, avec sa haute tour-porche et son origine clairement normande avec ses volumes superposés et fuselés vers le haut, avec ses tourelles d'angles ornées de colonnes semblables aux clochers des églises du Calvados, et que l'on ait mis comme commentaire : « Tout, dans cette architecture, témoigne du rayonnement de l'architecture normande en Italie. » On serait en droit de dire alors : influence normande en Sicile oui, influence dans le Mezzogiorno et jusqu'aux portes des États du pape au sud de Rome également, mais influence dans

Un manque d'objectivité concernant l'influence culturelle de l'islam en Europe.

toute l'Italie, non. Aussi, de même qu'il ne faudrait pas donner à l'art normand une influence plus grande qu'il n'en a eu, on aurait-on aimé que le manuel ne montre pas une influence plus grande de l'architecture musulmane en Europe qu'elle n'en a eue.

Des Temps modernes à la fin de l'Empire

Les pages 62 et 63, qui portent sur l'esclavage en Amérique, visent davantage à éduquer qu'à informer. Sur la page de droite, un texte de Las Casas dénonce l'extermination sanglante des Amérindiens : « Jamais les animaux n'ont eu à subir un tel esclavage », dit-il, avec pour « seule raison [...] le désir insatiable de l'or, la volonté d'accumuler le plus de richesses possibles. » Si ce texte traduit en effet la réalité – Las Casas est témoin des faits – il ne faut pas tout d'abord oublier qu'il a été écrit dans le but de convaincre ; ne pas oublier ensuite qu'il est chrétien lui-même, dominicain, et qu'on est donc en présence d'un chrétien qui dénonce ses coreligionnaires, ne pas oublier non plus que son plaidoyer à la Cour fut un succès puisque des « Lois nouvelles » abolissant l'esclavage furent rapidement promulguées. Si l'application de ces lois rencontra de la résistance et furent abandonnées, le seul fait qu'elles aient existé montre qu'on ne peut pas mettre tous les chrétiens dans le même panier et que la vérité historique est plus complexe qu'elle n'apparaît.

Page 64 et 65, le chapitre est constitué exclusivement d'extraits du livre de Olaudah Equiano. Le manuel présente Olaudah Equiano comme « l'un des rares Africains à avoir raconté et écrit sa vie : son enfance en Afrique, sa mise en esclavage, son transport vers l'Amérique... ». Et le manuel de s'arrêter sur ces points de suspension. Dommage que le manuel n'ait pas donné la suite, on aurait eu alors : « son apprentissage de la lecture et de l'écriture, le rachat de sa liberté lorsqu'il eut mis suffisamment d'argent de côté, son travail de concert avec le britannique Granville Sharp pour l'abolition de l'esclavage britannique, l'extraordinaire succès de son autobiographie, best seller du XVIII^e siècle, qui le rendit riche et célèbre, son mariage avec l'Anglaise Susanna Cullen dont il eut deux filles. » En outre, si le manuel avait présenté, pour illustrer les extraits choisis, en sus d'une razzia, de l'entrepont d'un navire négrier et d'un marché d'esclaves, le portrait de Olaudah Equiano lui-même tiré du frontispice de son livre, l'élève aurait été fort surpris d'y voir un homme élégamment coiffé, richement vêtu, portant redingote, gilet et jabot, et arborant fièrement un livre ouvert à la main en signe d'érudition.

L'esclavage était une horreur, certes, mais ne pas dire qu'il y eut des lieux et des temps où les esclaves purent recouvrer la liberté, ne pas dire que les positions esclavagistes n'étaient pas partagées par tous, est malhonnête. Comment les générations futures nous jugeront-elles à propos de la traite actuelle des blanches, du tourisme sexuel, de la vente d'organes, etc. ? L'historien cherche à comprendre, pas à juger. Or le manuel, alors même qu'il prétend initier l'enfant au travail de l'historien, ne lui présente que des documents allant dans un même sens.

Page 74, le cours nous dit qu'« En 1661 [...], Louis XIV prit lui-même le pouvoir et établit une monarchie absolue de droit divin : affirmant que son

Un manque d'objectivité concernant l'esclavage.

autorité venait de Dieu, il imposa à ses sujets une totale obéissance. » Cette affirmation est accompagnée d'un extrait des *Mémoires pour l'instruction du Dauphin* où le jeune souverain Louis XIV encore imprégné de la crise de la Fronde dit que « la tête seule doit penser et prendre les décisions. Les autres membres ne sont là que pour exécuter les ordres. » Mais le manuel ne cite ni la date, ni les circonstances, ni le destinataire du texte. Sortant donc le texte de son contexte, tous les éléments sont réunis pour que l'élève confonde alors monarchie absolue et despotisme, monarchie et tyrannie. Or un vieux manuel, qui pourtant se montre hostile à l'ancien régime, rappelle à juste titre, que « monarchie absolue » ne signifie pas « que Louis XIV faisait et défaisait les lois au gré de sa fantaisie », et qu'en l'occurrence « aucun de nos souverains n'a été plus consciencieux, n'a eu une plus haute idée de ses devoirs »¹. On aurait aimé la même probité ici. D'ailleurs, en restant dans le conseil ou testament adressé par le roi à son successeur, on aurait pu en parallèle citer ce qu'il confiait à son arrière-petit-fils dans sa vieillesse : « Mon enfant, vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ne m'imitiez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre. Tâchez, au contraire, de conserver la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez ; reconnaissez les obligations que vous lui avez ; faites-le honorer par vos sujets. Suivez les bons conseils. Soulagez vos peuples le plus tôt que vous pourrez, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. » Nul doute que l'élève aurait eu une autre image du roi au sortir d'un tel texte.

Page 79, le manuel tient Louis XIV pour responsable des famines et de la pauvreté qui frappèrent le peuple sous le règne de Louis XIV. Cette idée fort répandue, Jacques Marseille la combat, car c'est « imputer à Louis XIV une calamité qui relève d'une dégradation générale de la conjoncture observable dans toute l'Europe.² » Car l'on sait fort bien aujourd'hui, qu'entre 1687 et 1717, l'Europe a connu un « petit âge glaciaire ». Et comme l'explique Jacques Marseille : « En ces temps de faible productivité, ce dérèglement léger du climat suffisait pour compromettre le rendement des récoltes et envoyer les plus faibles et les plus démunis au cimetière ». C'est donc « le hasard et la malchance [qui] ont voulu [...] que les années guerrières de la fin du règne coïncident avec une série d'années noires marquées en particulier par des étés "pourris" et des hivers catastrophiques.³ »

Les pages 78 et 79, censées présenter « la société française sous la monarchie absolue », sont entièrement consacrées à une comparaison des classes sociales. Sur chacune de ces deux pages, la photographie d'un tableau. Sur la page de gauche, « la vie luxueuse à la Cour », sur la page de droite, « la misère du peuple ». Le premier représente une famille de courtisans (ce que l'on croit, alors qu'il s'agit en fait de la famille du duc de Penthièvre (1725-1793), seul fils d'un des cinq enfants légitimés qu'eut Louis XIV de Mme de Montespan), prenant du thé (ce que l'on croit, rien n'indiquant qu'ils pren-

1. P. Bernard, F. Redon, *Nouvelle Histoire de la France et de la civilisation française*, cours moyen, Paris, Nathan, 1946, p. 138.

2. Jacques Marseille, *Nouvelle Histoire de la France*, tome 1, Paris, Perrin, collection "Tempus", 1999, p. 591.

3. *Ibidem*.

Un manque d'objectivité concernant la monarchie absolue.

ment en fait du chocolat), au château de Versailles (ce que l'on croit, puisqu'au titre est adjoint « tableau de J.-B. Charpentier, XVIII^e siècle, château de Versailles », alors que Versailles est le lieu de conservation du tableau et non pas forcément celui de la scène)¹. Le second représente une famille de pauvres paysans au XVII^e siècle (un siècle plus tôt) dans leur intérieur, la femme un enfant au sein, l'homme assis et buvant du vin. Sur la page de gauche, les questions suivantes sont adressées à l'élève : « Décris l'habillement, la coiffure et les attitudes précieuses de ces personnes », « Quels éléments montrent leur richesse ? Leur oisiveté ? » Sur la page de droite : « Quels éléments de ce tableau [...] témoignent de la misère du peuple », et bien sûr, la question fatidique : « Compare les deux tableaux de la leçon ». Or ces tableaux ne sont pas comparables : ce serait comme mettre des élèves de neuf ans en face d'une photographie du premier ministre actuel prenant le thé dans ses appartements avec sa famille d'une part, et d'une photographie d'une famille de mineurs du début du XXI^e dans leur cuisine d'autre part, et de demander de comparer les deux photos !

Non, à côté des courtisans, une noblesse n'était pas oisive qui exerçait une charge contraignante au service de l'État. Louis XIV avait développé la noblesse de robe en ce sens. Demandez donc à Vauban, maréchal issu d'une famille rurale nivernaise besogneuse, ce qu'il pense de l'oisiveté, lui qui a écrit *Oisivetés*, 3850 pages manuscrites consignnant ses observations, ses réflexions, ses projets de réformes, etc. ?

De plus, tandis que le manuel insiste sur cette dichotomie de la société française sous la monarchie, il « oublie » de citer les noms de grands personnages du XVII^e siècle : Vauban donc, mais également Mansart, Le Nôtre, Descartes, Corneille, Pascal, Racine, Molière et surtout La Fontaine, dont l'enfant de CM1 a certainement dû entendre parler ; il « oublie » de parler du prestige de la langue française, qui était la langue officielle de la diplomatie ; il « oublie » de parler de la flotte royale et de ses corsaires, détail qui, de nouveau, pourrait attirer l'attention des élèves.

En revanche, le manuel est plus clément lorsqu'il traite de la Terreur (pages 92-93) : « Les Montagnards créèrent [...] un Comité de sûreté générale, chargé de faire juger toutes personnes soupçonnées d'opposition à la Révolution. Ils enrôlèrent dans l'armée 700 000 hommes qui rétablirent de manière sanglante l'ordre à l'intérieur du pays et refoulèrent les armées étrangères », et c'est tout ce que le manuel dit sur les atrocités commises durant cette période. S'il illustre son texte d'un dessin représentant l'arrestation d'un suspect et d'un autre représentant une fusillade à Nantes, il se contente de dire que « l'armée massacra des milliers d'hommes » dans l'Ouest, en oubliant de dire que les Montagnards envoyaient parfois à la guillotine sur simples dénonciations tous ceux qui étaient suspects d'hostilité à la République ; que les jugements du Tribunal révolutionnaire étaient exécutés dans les vingt-quatre heures sans aucune possibilité de recours, qu'à l'échelon national, le nombre des arrestations opérées se serait élevé à 500 000 individus, avec quelque 16 600 exécutions, que, pour le seul mois de juin 1794, on procéda à 2 000

1. Notons par ailleurs que le tableau est représenté à l'envers. Preuve encore du peu de soin apporté à la confection du manuel.

Un manque d'objectivité concernant la société sous Louis XIV.

Un manque d'objectivité concernant la Terreur.

exécutions à Paris, la guillotine fonctionnant jusqu'à six heures par jour, que nombre de prêtres et de religieuses furent guillotines dont le seul crime était d'exister, que parmi toutes ces victimes de la Révolution, la plupart appartenait en fait au tiers-état. C'est à se demander comment et en quoi, le manuel d'histoire Magellan peut parler d'« excès de la Terreur [qui] exaspérèrent la population », rien ne laissant voir à quel point la Terreur fut justement terrifiante jusque dans ses pratiques génocidaires¹.

Conclusion

Le manuel d'histoire Magellan est conforme au programme et de bonne qualité graphique. En revanche, les textes sont mal rédigés et peu attrayants, les cours souffrent de nombreuses omissions, approximations et même parfois d'erreurs, et la présentation des faits historiques manque cruellement d'objectivité.

Pour parer tous ces défauts, nous conseillons au professeur de réduire l'usage du manuel à celui d'un recueil de documents.

Un manuel à n'utiliser que comme recueil de documents.

1. Le terme de génocide pour qualifier les massacres de Vendée est utilisé par des historiens aussi prestigieux que Pierre Chaunu, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean Tulard.